

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La protection de l'environnement est un point essentiel de la stratégie d'entreprise TA Triumph-Adler. Ainsi, tous nos produits sont développés dans le respect des démarches, normes et réglementations environnementales en vigueur et nombreuses sont les éco-fonctionnalités permettant un impact environnemental minimal de nos systèmes d'impression, sans compromis sur leur productivité.

### ECO-RESPONSABILITE DES PRODUITS TA TRIUMPH-ADLER

#### CONFORMITE DIRECTIVES ENVIRONNEMENTALES



**Eco utilisation :** Tous nos systèmes d'impression fonctionnent parfaitement avec le papier standard DIN EN 12281 «Papier d'impression et de bureau ». Le standard DIN EN 12281 comprend indépendamment le papier classique et le papier recyclé, et nous le recommandons pour une utilisation optimale de nos systèmes.

- Des fonctionnalités systèmes respectueuses des ressources : recto verso, suppression des pages blanches ou vérification avant l'impression ou la copie pour une consommation limitée du papier, restriction d'accès à la couleur ou impression en mode brouillon pour une diminution de la consommation d'encre, numérisation des documents pour une gestion électronique des données, mise en veille automatique des périphériques...

#### Eco Design :

- Compacité : minimise l'impact environnemental tant au niveau du transport qu'au niveau de l'utilisation
- Plasturgie foncée : évite l'utilisation abusive de chlore
- Utilisation de plastique biodégradable végétal (PLA) – Fabrication des consommables depuis 2005
- Utilisation de plastique fabriqué à partir de bouteilles de plastique recyclées (PET)

#### Eco emballages :

- Pas de polystyrène, ni de matériaux composites
- Uniquement du carton et de la pâte moulée recyclés, qui doivent être traités dans les filières de recyclage papiers/cartons classiques
- Des emballages dimensionnés au plus près du produit

#### Eco conception :

- Composants longue durée de vie
- Un consommable unique : le toner
- Tambour en silicium amorphe (a-Si) pour les produits moyens – hauts volumes, dont la propriété essentielle est la dureté et donc la longévité

## TRAITEMENT DES DEEE (valable pour la France Métropolitaine)

La directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) garantit la sécurité des produits et instaure un suivi depuis leur mise sur le marché jusqu'à leur fin de vie. Soucieux de préserver l'environnement et ses ressources d'énergies naturelles, TA Triumph-Adler s'engage au respect de ces différentes normes et propose le programme « **Green Approach** » en partenariat avec l'éco-organisme **ECOLOGIC** (reprise, traitement et recyclage) et le consortium **CONIBI** (collecte et recyclage).

### Recyclage des machines et équipements



TA Triumph-Adler a choisi d'adhérer à l'éco-organisme **ECOLOGIC** [www.ecologic-france.com](http://www.ecologic-france.com), solution agréée par arrêté ministériel sous le numéro DEVP1528524A. Au travers de cette adhésion, TA Triumph-Adler finance la filière de collecte et recyclage agréée pour les DEEE professionnels relevant des catégories 3 et 14 de l'article R543-172 du Code de l'environnement. ECOLOGIC est une **solution de collecte gratuite**, financée par les producteurs.

### LES CONDITIONS POUR LA COLLECTE DES DEEE PAR ECOLOGIC

- **500 kg** minimum (en dessous voir le tarif des services joint).
- Equipements prêts à la collecte : **palettisés**, à quai/RdC, à **moins de 50 m de la zone de stationnement** du camion.
- Catégories 1 à 4, 6, 7, 10 et 14 : Matériels informatiques et de télécommunication mais aussi de cuisine, génie climatique, Froid professionnel, outillage, équipements de loisirs, et distributeurs automatiques, cartouches.
- Le matériel doit être intègre, et **sans emballage**.

Toutes les demandes d'enlèvement sont à réaliser depuis le site : [www.e-dechet.com](http://www.e-dechet.com)

Un BSD et un certificat d'engagement de traitement vous seront remis en fin d'opération, dans votre espace personnel sur [www.e-dechet.com](http://www.e-dechet.com)

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le support téléphonique ECOLOGIC au : **01 30 57 79 14**.

### Recyclage des cartouches d'impression



Toujours dans le cadre de notre démarche environnementale, nous avons rejoint le Consortium **CONIBI**, afin de proposer à l'ensemble de nos partenaires **un service simple, efficace et éprouvé pour la collecte et le recyclage des cartouches de toners usagés**. En tant que partenaire agréé TA Triumph-Adler, c'est très simple ! TA Triumph-Adler finance la collecte et le recyclage de ses cartouches

de toners usagés. Vos clients finaux peuvent ainsi bénéficier gratuitement des services CONIBI pour la collecte de leurs consommables usagés TA, soit sur site, soit via un réseau de points relai. Collectés via des ECOBOX mises à disposition, les consommables usagés sont ensuite triés en vue d'être recyclés ou valorisés.

Nous vous invitons à consulter le site internet CONIBI, [www.conibi.fr](http://www.conibi.fr), qui est un véritable portail d'informations à destination des utilisateurs finaux.

Un compte client est nécessaire pour bénéficier des services CONIBI : [www.conibi.fr/nouveau-client](http://www.conibi.fr/nouveau-client)

Pour tout besoin spécifique, vous pouvez également contacter l'un des conseillers CONIBI au : **01 48 63 94 94**.